> Juin 2015 - N°56

Loupy

L'ACTUALITÉ TRIMESTRIELLE DE LOUVIGNY

La « maison du Coudrier »

Des anciens au cœur du village

Pages 4-5

Le Journal trimestriel de la commune de Louvigny - 17, Grande Rue - 14 111 Louvigny - Directeur de la publication : Patrick Ledoux
Comité de rédaction : Jacques Chapelière et Didier Auxépaules - Conception et mise en page : aprim-caen.fr - Photos : Jacques Chapelière, François Decaëns - Didier Auxépaules - Imprimeur : Le Brun - Dépôt légal : à parution - Tirage : 1 400 exemplaires.

LOUVIGNY

Affirmons nos priorités

En accueillant la conférence sur le climat en décembre 2015, notre pays sera au centre d'un débat essentiel pour l'avenir de notre planète. Depuis longtemps, les maires, les équipes municipales et l'intercommunalité se sont engagés en faveur de l'environnement : le tri et le recyclage des déchets, le développement d'énergies renouvelables, les circuits courts, les transports collectifs, les déplacements en mode doux, la rénovation énergétique des bâtiments… Au défi global du changement climatique, la réponse sera locale et plurielle et se fera avec les habitants. Les solutions proposées doivent être pérennes pour être efficaces et adaptées à la réalité. Leurs mises en œuvre est la condition indispensable du changement des comportements individuels et collectifs.

Louvigny a été parmi les premières communes de l'agglomération caennaise à prendre des initiatives fortes : éteindre l'éclairage public la nuit, remplacer des éclairages énergivores, limiter l'utilisation de produits phytosanitaires sur la voirie, favoriser les modes de déplacements doux, encourager le tri sélectif, entreprendre une démarche éducative auprès des jeunes Loupiaciens à l'éco-école Hubert Reeves de Louvigny et à l'Espace Jeunesse ou initier les petits de l'école maternelle Pauline Kergomard aux joies du potager. Mais tout ceci a un coût. La baisse drastique des dotations de l'Etat aux collectivités locales risque d'enrayer cet élan collectif.

Affirmons nos priorités et faisons confiance aux initiatives locales pour aller résolument de l'avant.

Je vous souhaite un bel été.

Votre maire, Patrick Ledoux

> Bureau de Poste de Louvigny
ATTENTION CHANGEMENT D'HORAIRES À PARTIR DU 29 JUIN 2015
Du mardi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 17h
Le samedi de 9h à 12h
Départ du courrier : 15h30
Samedi : 12h

> Bibliobus à Louvigny
Place François Mitterrand de 9h30 à 11h30, un vendredi matin sur deux.
Les prochains : 19 juin et 3 juillet.

> Stationnement place François Mitterrand
Une bande de « stationnement interdit » a été peinte au sol. Il ne s'agit pas d'un dépose-minute mais bien d'une stricte interdiction d'y stationner. Aucun véhicule ne doit s'y arrêter, même pour quelques minutes, en particulier aux heures d'entrée et de sortie de l'école élémentaire. Il y va de la sécurité de tous, petits et grands.

Horaires du secrétariat de mairie : Tél. : 02 31 75 10 61, Fax : 02 31 75 80 90,
du lundi au vendredi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h30, **sauf le mardi matin : 9h30 au lieu de 9h00**
Site Internet : **www.ville-louvigny.fr** - Courriel : **mairie@ville-louvigny.fr**

> Conseils municipaux

> 2 mars : numérotation de voirie, convention pour la mise en place de repères d'inondations, droit de place pour la vente ambulante.

> 30 mars : compte administratif 2014, budget primitif 2015, taux d'imposition 2015, création d'une zone d'aménagement différé (ZAD).

> 4 mai : débat sur l'instruction du droit des sols, bilan de l'activité de l'espace jeunesse, convention pluriannuelle d'objectifs avec la Ligue de l'Enseignement.

Prochains conseils, 19h à la salle des fêtes
8 juin, 6 juillet, 7 septembre, 12 octobre, 16 novembre, 14 décembre

> Agenda

> 6 juin - fête de l'espace jeunesse
> 7 juin - fête de la pêche bords de l'Orne
> 7 juin - vide grenier parking de la salle des sports
> 27 juin - collecte de déchets d'équipements électriques et électroniques, 9h à 13h place F.Mitterrand
> 27 juin - fête de l'école élémentaire
> 24 août - don du sang, salle des fêtes 17h
> 25 août - bus d'information Twisto, devant la salle Brassaï
> 5 et 6 septembre - fête communale de la St Côme, bords de l'Orne et salle des fêtes
> 26 septembre - festival de musique acoustique
> 5 et 6 décembre - marché de Noël, salle des fêtes

Naissances

Sohan MANOURY, 19.01.15
Lyah LEFEVRE MARIE, 20.01.15
Cali CWIK, 21.01.15
Hugo DEVIGNE, 03.02.15
Faïza LECLERC, 16.02.15
Louise BAYEL-CHEVILLON, 22.02.15
William RICOUL, 06.03.15
Jules MOUELLO LEMIEUX, 11.03.15
Ambre MENARD, 11.04.15
Malya KONE, 19.04.15
Louis DELIENS, 30.04.15
Arthur PELCAT, 04.05.15
Louison LAHAYE, 11.05.15
Clémentine LEQUESNE, 16.05.15

Décès

Fernande PELCOT, 10.01.15
Jeanine GUEYDON, 16.01.15
Jean-Claude QUEUDRUE, 28.02.15
Nelly LAUNAY épouse LANEAU, 15.04.15
Jeannine CARRÉ, 03.05.15

Abonnez-vous à la newsletter de la commune, vous serez plus régulièrement et plus rapidement informés.
Inscription sur le site de la commune **ville-louvigny.fr**

Budget 2015

Un équilibre de plus en plus difficile à trouver

Les dépenses de fonctionnement prévues à hauteur de 2 135 645 € sont ajustées en fonction des économies que nous souhaitons faire et des modifications connues lors du vote. La baisse des dotations de l'Etat nous amène à prendre certaines décisions : renégociation des marchés pour faire baisser les coûts (espaces verts). Certaines dépenses sont incontournables : personnel, remboursement des emprunts (renégociations en cours) ou la signalisation routière. Comme en 2014, les demandes de subventions aux associations ont fait l'objet d'un examen minutieux pour cerner au mieux les besoins. Les montants de 2014 déjà amputés de 10 %, sont reconduits. Malgré ces efforts, nous avons voté une augmentation des taux d'impositions de 3%. Le budget de la section d'investissement y compris les restes à réaliser est équilibré à 456 677 €. Il comprend notamment le remboursement du capital emprunté, les dépenses du PLU, des mises aux normes de sécurité à la Salle des fêtes, du matériel pédagogique pour les écoles et la réhabilitation du skate-park.

Chantal Blanchetière, maire adjointe chargée des finances et du personnel

Air de Fête

Le succès du Carnaval est encore dans nos mémoires ; il nous faut pourtant déjà penser à la Fête de la Saint Côme, prévue les **5 et 6 septembre**.
Comme d'habitude, le samedi après-midi, vous aurez le choix entre : randonner, jouer à la pétanque, vous balader sur l'Orne en canoë, pédalo ou kayak.
La **grande nouveauté de cette année**, c'est le cinéma qui viendra nous divertir avant le traditionnel feu d'artifice, grâce à la diffusion d'un **film en plein air**, à partir de 21h.
Le dimanche vous pourrez de bon matin assister à la course cycliste et à partir de midi, écouter le message de rentrée du Maire, vous restaurer et retrouver les animations habituelles : les jeux pour enfants, les balades en poney, le forum des associations et ses démonstrations, et vous inscrire à la course pédestre « La Loupy ».
Et si le cœur vous en dit, vous pourrez aussi vous initier à la **Danse Country** ; alors n'oubliez pas vos bottes et chapeaux de cow-boys et venez nombreux participer à ce moment très convivial qui se déroulera sur les bords de l'Orne.

Plan Local d'Urbanisme

Point d'étape

Après avoir défini les grandes orientations du développement de Louvigny pour les 15 prochaines années dans le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), au regard des enjeux du territoire identifiés dans la partie diagnostic et état initial de l'environnement, l'élaboration de notre PLU aborde la dernière ligne droite consistant en leur traduction réglementaire.
Le plan des différentes zones naturelles (N), agricoles (A), urbaines (U) et à urbaniser (AU) et les règles d'utilisation du sol et de constructibilité sont actuellement sur le métier. Elles feront prochainement l'objet d'une présentation aux personnes publiques et à la population préalablement à l'arrêt du projet qui sera ensuite soumis à l'avis du Préfet puis à enquête publique.
Compte-tenu de l'avancement de notre travail, cette réunion publique à laquelle vous serez conviés pourrait avoir lieu début juillet ou à la rentrée de septembre. Vous en serez informés.

Pascal Jouin, maire adjoint chargé de l'aménagement et de l'urbanisme

Journée du livre 2015

Pour cette 5e édition, le conteur Benoît Choquart a proposé le **vendredi 12 mars**, un spectacle conté qui a réjoui un public nombreux, réunissant petits et grands.
Les ateliers du samedi : éveil théâtral avec Aurélie Lecorps, initiation à la BD avec Denis Renard, création de personnages de contes par Alain Chiche ont été assez bien fréquentés. Nous préparons déjà le prochain rendez-vous, prévu le 12 mars 2016.Vous en saurez davantage dans quelques mois.

École maternelle

Les élèves remontent le temps

Après une sortie à la Ferme musée du Cotentin, les enfants abordent à travers de nombreux projets la vie d'autrefois : un jardin des simples, des contes et chants traditionnels, la généalogie, les objets anciens et la cuisine d'antan.
Les élèves vêtus d'une blouse ont été photographiés dans un décor ancien pour une vente de calendriers.
Une journée à la SHUC fera découvrir la place du cheval jadis.
Une exposition interactive en juin clora ce projet.

LA « MAISON DU COUDRIER »
DES ANCIENS AU CŒUR DU VILLAGE

Après dix années d'élaboration du projet et de procédure, puis deux années de construction et d'aménagement, la « Maison du Coudrier » a accueilli ses premiers résidents en octobre 2013. Depuis l'activité de cet Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD) s'est progressivement accrue avec un taux d'occupation de près de 100% et un effectifs de salariés de 62 équivalents temps plein. Très attendue et bien accueillie dans notre commune, « la Maison du Coudrier » a atteint maintenant son rythme de croisière mais elle souhaite ne pas voguer isolée, des passerelles sont à poser entre elle et notre village.

La journée d'un résident

Contrairement à certains établissements, à la « Maison du Coudrier » les résidents ne sont pas réveillés et le petit déjeuner est servi à partir de 7h30. Selon le rythme et les besoins de chacun, sont effectuées la délivrance des médicaments, l'aide à la toilette et à l'habillage. Le soignant s'efforce de maintenir ce que la personne faisait à son domicile, en respectant, par le maquillage et la coiffure, sa volonté de coquetterie. L'ensemble de ces soins prennent fin vers 11h. Ensuite vers 12 heures le déjeuner est servi pour l'ensemble des résidents suivi de la sieste pour ceux qui le désirent.

A partir de 14h30, chaque après-midi, au moins une animation collective est proposée, y compris une adaptée aux résidents de l'unité protégée qui accueille les personnes désorientées. Par ailleurs, à côté de ces moments collectifs, chaque soignant a en charge, inscrit dans son planning, un temps d'animation individuelle (sortie individuelle, relaxation, balnéothérapie, manucure) auprès d'un résident.
Le diner est servi à 18 heures, cela peut paraître tôt, mais s'il est servi trop tard certains résidents peuvent s'endormir au cours du repas. Il avait été proposé de repousser cet horaire mais les résidents n'ont pas souhaité le retarder même l'été. Après le diner chacun fait ce qu'il a envie de faire, se coucher, regarder la télévision dans sa chambre ou participer à des jeux de société.

Chaque résident bénéficie d'un accompagnement personnalisé : « projet de vie »

A l'arrivée d'un résident à la « Maison du Coudrier », lui est attribué un référent qui peut être un soignant ou un agent. Le référent l'accompagnera pendant 3 mois et recueillera, auprès de lui et de ses proches, un maximum d'informations le concernant sur ses habitudes

afin de construire un « projet de vie ». Celui-ci peut répondre à des demandes très concrètes comme celle, par exemple, de cette résidente qui souhaitait retrouver les enfants qu'elle avait élevés. L'objectif est que le résident puisse vivre de la meilleure façon possible. Ce projet est évalué et ajusté chaque trimestre.

« Prendre soin avant de faire du soin »

C'est par cette formule qu'aime à rappeler la directrice, Vanessa Philippot, que s'exprime la qualité d'écoute et d'attention que doivent porter les soignants aux résidents. C'est autant de la qualité de présence du soignant que du geste de soin dont a besoin la personne prise en charge. Certaines situations sont parfois difficiles. Un groupe de réflexion éthique est en cours de constitution pour aider le personnel à les gérer et à les surmonter.
Participant de la qualité de vie dans la maison un jardin thérapeutique a été aménagé, constitué de bacs adaptés aux fauteuils roulants. Du mobilier de plein air est installé côté jardin y compris des transats. Certaines familles étaient sceptiques sur l'installation de ces transats, ils sont aujourd'hui utilisés par des résidents. Deux chats et trois lapins apportent une présence animale à la fois stimulante et apaisante.

Quelles animations ?

Chaque jeudi une sortie à l'extérieur est organisée avec un véhicule adapté et acquis par l'établissement, un groupe de cinq résidents accompagnés par un

soignant et deux ou trois accompagnateurs. Un projet de voyage sur trois ou quatre jours est en cours de construction, basé sur des échanges entre établissements d'ADEF Résidences.
Des ateliers de gymnastique douce se tiennent régulièrement. L'association « Bibliothèque pour tous » anime des séances de lecture publique. Un atelier d'écriture permet d'aider les résidents à rédiger leur courrier. L'équipe de direction et d'animation a le projet de mettre en place une aide à l'outil informatique. Il n'y a pas de limite d'âge pour découvrir le plaisir d'échanger avec ses proches par internet, messages, images et voix. Quel bonheur de découvrir ainsi la frimousse du dernier arrière-petit enfant né à l'étranger.
Chaque dernier vendredi du mois la maison fête les anniversaires de tous les résidents dont c'est le mois de naissance. Il s'agit d'un cabaret spectacle auquel sont conviées toutes les personnes âgées de la commune. Il faut simplement prévenir quelques jours avant en appelant au 02 31 06 21 80.

Une maison dans un village, des liens à tisser

Des Loupiaciens ont déjà eu l'occasion d'entrer dans la « Maison du Coudrier » pour rendre visite à un parent ou à un ami. Des enfants sont venus, joyeux et costumés à la rencontre des résidents lors des deux derniers carnavals. Des liens peuvent se nouer, il nous faut parfois surmonter l'appréhension d'entrer dans un tel établissement. Les anciens de la commune y sont les bienvenus, ils peuvent être utiles en venant partager les activités et les moments de rencontre. La direction a le projet d'organiser une journée « portes ouvertes » lors de la « Semaine bleue » du 12 au 18 octobre prochain dont le thème sera « A tout âge, créatif et citoyen ».

ADEF Résidences, une organisation associative en développement

La Maison du Coudrier est un établissement construit et gérée par l'association ADEF Résidences. Conformément à la loi de 1901 cette association est à but non lucratif, elle n'a donc pas de dividendes à verser à des actionnaires. Ses résultats sont réinvestis dans la création de nouveaux établissements. Celui de Louvigny est ainsi le 32e EHPAD de l'association qui compte aussi 10 Maisons d'accueil spécialisé pour des personnes handicapées et également quelques crèches. Cette association nationale compte aujourd'hui 3000 salariés et poursuit son développement. Certains pays étrangers se montrent intéressés par son expérience.

Edith Hamel et Jacques Chapelière,
maires adjoints.

POUR EN SAVOIR PLUS
http://www.adef-résidences.com/nos-maisons/nos-résidences/maison-du-coudrier

« LE SON DE LA LOUV' »

Une nouvelle association loupiacienne qui va faire du bruit !

Depuis quelques mois, l'association met sur pied un tout nouvel événement : le Festival Unplugged Live Louvigny, appelé aussi FULL. Comme son nom l'indique, la démarche artistique du festival est de mettre en avant un répertoire de musiques actuelles en acoustique.
L'événement offrira un cadre original et magnifique au public en investissant les bords de l'Orne et la salle des fêtes de Louvigny. Pour la soirée de concerts, le FULL annonce déjà une très belle affiche avec comme premiers noms : Lewis Evans, Slaughterhouse Brothers, Forest Pooky,… Un après-midi familial sera également proposé avec des activités musicales et animations.

Notez :

> La première édition aura lieu le 26 septembre 2015 !
Suivez la programmation complète et information du festival FULL sur le facebook :
www.facebook.com/FULL.Louvigny
Venez écouter, vous amuser, vous laisser surprendre par un événement unique.

EN BREF DANS LES ASSOCIATIONS

>Tennis de table
Le club de TENNIS DE TABLE vous propose de pratiquer le pingpong en loisir ou en compétition à la salle Yannick Noah.
Horaire des crénaux d'entraînements :
> Vétéran / Senior / Junior / Loisir
Lundi de 18 h 00 à 22 h 00 et Mardi de 20 h 30 à 23 h 00
> Junior / Cadet / Minime / Benjamin / Poussin
Mercredi de 16 h 45 à 19 h 00.

Il est possible de s'inscrire tout au long de l'année : la pratique du tennis de table peut également se concevoir tout simplement comme un loisir !

Contact : Francis MONSALLIER :
06 31 44 89 44 - 06 08 43 83 72
francismonsallier@orange.fr

LES 35 COMMUNES MEMBRES DE CAEN LA MER

Authie
Bénouville
Biéville-Beuville
Blainville-sur-Orne
Bretteville-sur-Odon
Caen
Cambes-en-Plaine
Carpiquet
Colombelles
Colleville-Montgomery
Cormelles-le-Royal
Cuverville
Démouville
Épron
Éterville
Fleury-sur-Orne
Giberville
Hermanville-sur-Mer
Hérouville Saint-Clair
Ifs
Lion-sur-Mer
Louvigny
Mathieu
Mondeville
Mouen
Ouistreham
Périers-sur-le-Dan
Saint-André-sur-Orne
Saint-Aubin-d'Arquenay
Saint-Contest
Saint-Germain-la-Blanche-Herbe
Sannerville
Tourville-sur-Odon
Verson
Villons-les-Buissons

Caen la m

Travaux de renf

La digue de Louvigny a été réalisée sur la Haule il y a un peu plus de dix ans. Elle fait aujourd'hui partie du paysage et offre un agréable lieu de promenade qui surplombe le fleuve. Cet ouvrage a prouvé toute son efficacité face à de petites crues. A plusieurs reprises, les aquabarrières ont été montées mais n'ont jamais été confrontées à la réalité d'une crue de type trentennale voire centennale. Le syndicat mixte de lutte contre les inondations réalise un audit complet des digues de l'agglomération caen-

ASSOCIATION

Amitié Madagascar Normandie

Avec ce nouveau puits enfin de l'eau potable pour les 300 habitants du village de Niarovana Caroline.

L'Association loi 1901, créée en 2006, a pour objet de participer à des projets communaux pour soutenir le développement sanitaire, social et économique à Madagascar.
L'association Amitié Normandie Madagascar intervient dans trois communes rurales de Vatomandry, Niarovana Caroline et Tanambao Vahatrakaka. Celles-ci sont situées sur la côte Est de la grande île de Madagascar dans la région d'Atsinanana.
Notre activité concerne principalement la construction de puits. C'est un moyen simple et efficace pour combattre la mortalité due à l'ingestion d'eau insalubre. En moyenne un puits fournit de l'eau potable à environ 300 habitants.
A ce jour 38 puits ont été creusés, une école a été équipée de lavabos, une ferme pilote baptisée « la Normandie » a vu le jour.
En ce moment nous soutenons un chantier d'assainissement comprenant un puits, des lavabos et des sanitaires pour une école.
Afin de compléter les fonds collectés par nos propres actions dont le marché de Noël de Louvigny, nous sollicitons des partenaires. Le syndicat de production d'eau de la région de Caen « Réseau », Caen la mer et la commune de Louvigny soutiennent nos actions. Nous sommes présents sur le marché de Noël de Louvigny.
N'hésitez pas à nous contacter

Contact : Nicole Bars
nicolebars@orange.fr

er

orcement des berges à Louvigny

naise chaque année. Ce diagnostic a mis en évidence une érosion de la berge du fait du courant (méandre concave de l'Orne) aggravée par la présence de fouisseurs. En 2011, le syndicat mixte a entrepris un renforcement de la digue par l'allongement de la membrane étanche et par la pose d'un treillis anti-fouisseur.
L'objectif des travaux prévus pendant cet été 2015 est de renforcer la berge supportant la digue contre l'érosion tout en préservant la qualité paysagère du site. Le démarrage du chantier est prévu pour la deuxième quinzaine de juin et devrait durer environ deux mois. Les plantations seront réalisées ultérieurement, en octobre ou novembre pour favoriser la repousse. Un suivi spécifique de la végétation sera mis en place la première année afin que la reprise se fasse dans de bonnes conditions.
Ce projet est inscrit au Programme d'Actions de Prévention contre les Inondations (PAPI) des bassins versants de l'Orne et de la Seulles, porté par l'Institution Interdépartementale du bassin de l'Orne et labellisé au niveau national en 2012. L'opération coûtera au total 454 000 € HT avec les financements suivants : 40 % soit 181 600 € de l'Etat (Fonds Barnier), 40 % soit 181 600 € de Fonds européens FEDER et 20 % soit 90 800 € du Syndicat Mixte de Lutte Contre les Inondations (moitié Communauté d'Agglomération de Caen la mer et moitié Conseil Départemental du Calvados).
J'invite les promeneurs à respecter scrupuleusement les contraintes du chantier et les règles de sécurité imposées par l'entreprise Charier, agence Torrès et Vilault, titulaire du marché.

Patrick Ledoux
Président du Syndicat Mixte
de Lutte Contre les Inondations

JARDIN PARTAGÉ

Cultiver légumes et convivialité

En vous promenant dans le chemin Meunier, près du quartier du Long Cours, vous avez dû remarquer qu'un jardin se mettait en place. Sur un terrain triangulaire de 300 m² les premiers semis et plantations ont été réalisés (pommes de terre, navets, carottes, radis, aromates, cassissiers, fraisiers, etc.). Des carrés de culture ont été créés à partir de palettes récupérées.
Mais sur ce coin de terre il n'y poussera pas seulement des fruits et des légumes. S'y développeront également des liens de solidarité et de convivialité. C'est même la raison essentielle de ce type de jardins que l'on voit se créer dans plusieurs villes de France.
Depuis début mars une quinzaine d'habitants se sont engagés dans ce projet porté par le Collectif Citoyen et Solidaire de Louvigny (CoCiSoL). Comme elle le fait pour d'autres associations relevant de l'économie sociale et solidaire la commune soutient ce projet en mettant le terrain à disposition.

Ce jardin est ouvert à tous. N'hésitez pas à y passer et si vous êtes intéressés à prendre contact : **fannyallain@hotmail.com, 06 17 73 77 85.**
Un grand pique-nique partagé aura lieu le 28 juin à côté du jardin pour son inauguration. Vous êtes tous invités à cette rencontre conviviale et festive.
Plus d'Infos sur le site : cocisol.fr

Du nouveau sur le marché de Louvigny
Un boucher et un boulanger viennent de rejoindre les commerçants habituels de fruits-légumes, poissons, salés-sucrés, fromages-œufs-volailles. Ils vous attendent chaque samedi matin sur la place du marché.

LES BOÎTES AUX LETTRES DÉBORDENT D'IMPRIMÉS PUBLICITAIRES

Apposons un « Stop pub » !

Le meilleur déchet est celui que l'on ne produit pas ! Dans nos poubelles ce sont 13 kg de papiers par habitant et par an, en particulier des imprimés publicitaires, soit 3 700 tonnes par an pour les 300 000 habitants du SYVEDAC (Syndicat pour la Valorisation et l'Elimination des Déchets de l'Agglomération Caennaise).

Non à la pub, oui à l'information des collectivités !
Avec le SYVEDAC, la commune souhaite aujourd'hui diffuser l'adhésif « STOP PUB » pour répondre à la demande de nombreux habitants qui ne lisent jamais d'imprimés publicitaires mais qui souhaitent continuer à recevoir les bulletins d'informations des collectivités territoriales. Moins de prospectus c'est moins de déchets pour préserver l'environnement et maîtriser les coûts de leur traitement.
Comment se procurer le STOP PUB ?
L'autocollant sera disponible sur demande par formulaire en ligne sur le site internet du SYVEDAC **www.syvedac.org** et adressé par courrier. Il est possible également de le retirer à l'accueil de la mairie.

APRÈS LE SUCCÈS DE L'AN PASSÉ,

Samedi 27 juin 2015, une nouvelle collecte des déchets d'équipements électriques et électroniques

Quand vous achetez un nouvel appareil électrique le vendeur est tenu de reprendre l'ancien. Cependant il reste chez les particuliers beaucoup d'anciens appareils. Ils ne sont plus collectés avec les encombrants. Ils doivent être apportés en déchèteries. Pour vous aider à vous en séparer Caen la mer et la commune organisent une nouvelle collecte exceptionnelle à Louvigny SAMEDI 27 JUIN 2015 de 9h à 13h, Place François Mitterrand. Profitez-en pour rapporter vos anciens appareils électriques et électroniques : gros électroménager, téléviseurs, petits appareils (jouets, sèche-cheveux, imprimantes, aspirateurs etc.). **Pour tous renseignements, Caen la mer au 0 800 00 14 29.**
Suivez le recyclage de vos appareils sur **www.eco-systemes.fr**

Jacques Chapelière, maire-adjoint chargé de l'environnement et du cadre de vie